

POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

LUNDI 20 MARS 2023

DE 14H00 À 15H30





Déroulé du webinaire

Introduction

Partie 1 Présentation de l'avis du CESE sur l'alimentation durable

Partie 2 Zoom sur la notion de démocratie alimentaire

Partie 3 Session en ateliers

Consacré à la thématique de l'alimentation durable, ce webinaire organisé le lundi 20 mars 2023, a réuni une cinquantaine de participants.

Divisé en trois temps, ce webinaire a été l'occasion de s'interroger le rôle et les actions des conseils de développement en faveur d'une agriculture plus durable, accessible à tous, privilégiant les circuits alimentaires locaux et les produits issus de l'agriculture biologique.

- Partie 1: présentation de l'avis du Conseil économique social et environnemental publié en 2020 "Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires", par ses deux rapporteurs Florence Denier-Pasquier et Albert Ritzenthaler.
- Partie 2 : intervention de Marketa Supkova, (directrice de TDA Territoires de Démocratie Alimentaire) sur la notion de démocratie alimentaire et le renforcement de la concertation au sein des territoires.
- Partie 3 : session en ateliers au cours de laquelle les participants ont été invités à réfléchir aux leviers d'action stratégiques à mettre en œuvre pour agir en faveur d'une alimentation durable.

Vous trouverez dans ce document une courte synthèse des deux présentations, ainsi qu'une retranscription des points échangés entre les participants lors des sessions de groupe.

Si vous souhaitez (re)voir les présentations réalisées en plénière, vous avez la possibilité de visionner l'enregistrement du webinaire :



PRÉSENTATION DE L'AVIS

"POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES"

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - 2020

Florence Denier-Pasquier

Co-présidente FNE Anjou Administratrice FNE et FNE Pays de la Loire Ancienne conseillère au Conseil Economique Social et Environnemental

Albert Ritzenthaler

Secrétaire Confédéral CFDT
Président du groupe CFDT au Conseil Economique Social et Environnemental



Accéder au document support présenté lors du webinaire



CONTEXTE

CONTEXTE DE L'AVIS

- Lancé fin 2019, l'avis a été initié dans un contexte particulier avec des enjeux amplifiés par la crise sanitaire.
- Un travail mené avec le Conseil National de l'Alimentation (CNA) et des acteurs de projets alimentaires territoriaux (PAT).
- Une prise en compte des travaux de la Convention Citoyenne
- Plus de 70 acteurs rencontrés



UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE AVEC LA PRISE EN COMPTE DE TROIS ENJEUX :

1

ENJEUX SOCIAUX

Explosion de la précarité alimentaire, doublement de l'aide alimentaire dans notre pays depuis 10 ans... 2

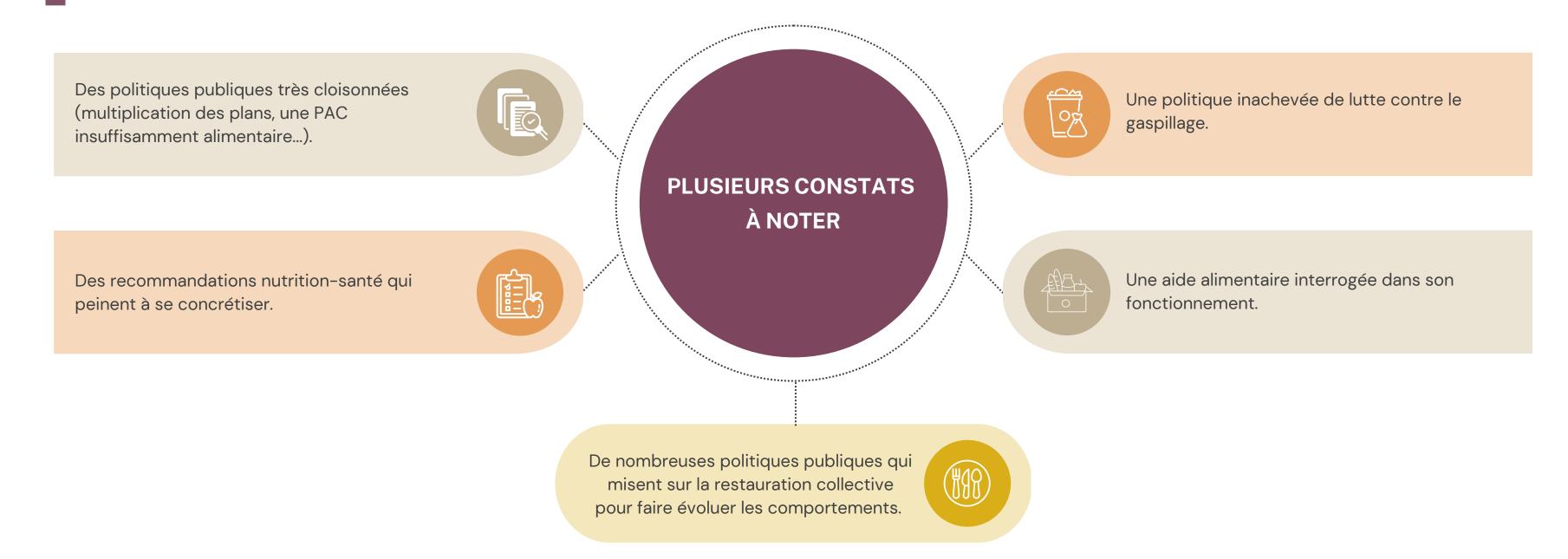
ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES

Baisse de la surface agricole, départ à la retraite de nombreux agriculteurs, développement des projets alimentaires territoriaux (PAT)... 3

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

24% de l'empreinte carbone totale des Français liée à l'alimentation, enjeu du gaspillage alimentaire...

CONTEXTE



Des projets alimentaires territoriaux (PAT) récents, amorces de systèmes alimentaires territoriaux confrontés à ce cloisonnement et désorganisation des politiques publiques.

PRÉCONISATIONS

1

Renforcer la démocratie alimentaire

- Créer des "Maisons de l'Alimentation Durable" et en faire des lieux de rencontres entre les acteurs, habitants, consommateurs, dans une démarche de co-construction de projet, pour se retrouver, partager, initier...
- Donner une compétence "alimentation durable" aux communes ou EPCI pour identifier qui peut agir et connecter l'action sociale, la restauration collective, l'alimentation en eau potable et le maillage commercial de proximité.
 - Entrer dans une démarche systémique qui part du territoire et de l'espace de vie.
- Renforcer la lutte contre la précarité alimentaire avec l'idée de développer des circuits-courts, impliquer des acteurs via des comités régionaux de l'alimentation en leur donnant un rôle de coordination.

2

Développer les systèmes alimentaires durables locaux

- Créer dans chaque métropole un "contrat de logistique" avec des Marchés d'Intérêt National (MIN) comme interface et soutien aux écosystèmes locaux.
 - → Comment nourrir les grandes agglomérations qui disposent d'un MIN à partir de productions locales au maximum.
- Améliorer la cohérence des politiques publiques à chacun des échelons en particulier à l'échelle régionale (lieu des financements, lieu de cohérence entre les projets alimentaires territoriaux, lieu de la recomposition).

3

Mettre en cohérence les politiques publiques au service d'une transition rapide vers une alimentation durable

- Protéger le foncier nourricier et l'alimentation durable.
- Réorienter la PAC (depuis la publication de l'avis, seul l'aspect social a été intégré, contrairement à l'aspect environnemental).
- Accompagner les restaurations collectives en lien avec la loi EGALIM.
- Reconnaître la haute valeur sociale de l'emploi en production agricole et transformation agroalimentaire.
- Généraliser les Réseaux de lutte contre le Gaspillage Alimentaire (REGAL).
- Mise en relation d'acteurs, diffusion de bonnes pratiques à généraliser, mieux quantifier, mieux qualifier le gaspillage alimentaire, renforcer les contrôles...
- Ouvrir un débat public sur l'effectivité du droit à une alimentation durable ancrée dans les territoires, qui ne peut pas se réduire à l'aide alimentaire (réflexions autour de la sécurité sociale de l'alimentation).



Marketa Supkova

Directrice TDA - Territoires de Démocratie Alimentaire



Accéder au document support présenté lors du webinaire



DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

<u>Deux notions importantes pour</u> <u>proposer des solutions qui fassent</u> <u>sens et puissent avoir de l'impact :</u>



- Reterritorialisation de notre système alimentaire auprès des collectivités territoriales mais aussi au niveau national.
- Une approche systémique

COMMENT SUSCITER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE?

Les **PAT**, des outils concrets de la stratégie alimentaire territoriale et des outils de politiques alimentaires, reterritorialisés qui permettent :

- d'associer de nombreuses parties prenantes et l'élargir à des acteurs qui ne sont pas des spécialistes du sujet comme les citoyens
- de redonner de la place à la **concertation**
- de promouvoir la notion de **démocratie alimentaire** comme une méthode de travail qui vise à ouvrir le débat et le dialogue à d'autres parties prenantes. Il s'agit de repenser collectivement le système alimentaire avec une dimension inclusive, de justice sociale, systémique, et un soin particulier à donner à la mixité sociale.



Nous avons la data, les constats, les informations nécessaires, l'urgence n'est plus à se préparer à l'adaptation au réchauffement climatique, il faut agir et le challenge c'est :

- Comment définir ce que nous voulons ?
- Quel est le cap que nous voulons nous donner?
- Quelle est la vision du territoire dans lequel nous souhaitons vivre ?
- Comment se mettre d'accord collectivement sur la manière d'y arriver ?

99

66

Faire le lien entre la notion de démocratie alimentaire, l'éducation à une alimentation durable, à une forme de citoyenneté et la capacité à participer à la chose publique, aux discussions et à l'introduction d'un avenir.

QUEL RÔLE POUR LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?

Les conseils de développement ont donc un rôle précieux et précis à jouer dans ce renforcement de la concertation au niveau des territoires, et dans la création de cette dynamique collective dont nous avons besoin pour porter les territoires vers plus de résilience et plus de durabilité.





Mettre au cœur de la démarche le citoyen, celui qui a cette expertise quotidienne, qui habite un territoire spécifique, avec ses aspects culturels, ses habitudes (...).

Le rôle des conseils de développement est alors crucial dans l'imagination, la création, la projection de ce nouvel art de vivre ensemble.

99





Répartis de manière aléatoire en sept ateliers différents, les participants ont été invités à réfléchir à la question suivante pendant une vingtaine de minutes :



Nous vous proposons de retrouver ci-après la retranscription des principaux leviers d'actions proposés et des difficultés soulevées pour agir.

LEVIERS D'ACTION

Agir sur le plan agricole

- Accompagner l'évolution des filières agricoles.
- Agir au niveau des surfaces de maraîchage.
- Intégrer la problématique de l'eau (qualité, quantité...).

Mobiliser plusieurs acteurs et partenaires

- Diversifier les participants dans la construction des projets alimentaires territoriaux (PAT).
- Travailler avec les publicitaires et les distributeurs.
- Mobiliser les collectivités pour assurer le transfert des produits des petits producteurs sur des lieux centralisés (marchés de paysans par exemple).

Agir sur le plan social et démocratique

- Promouvoir les paniers solidaires.
- Repartir de l'assiette souhaitable pour repenser les politiques et la rendre accessible à tous.
- Lutter contre le gaspillage.
- Eduquer à l'achat et à l'utilisation de produits bruts.
- Prendre en compte la qualité des aliments et pas simplement la quantité pour calculer les coûts.
- Promouvoir la démocratie alimentaire et le rôle des conseils de développement.

Agir sur le plan éducatif

- Former les citoyens et promouvoir l'éducation alimentaire et au bien manger (ateliers de cuisine partagée, défis familles...)
- Sensibiliser à ces problématiques dès le plus jeune âge.

LES FREINS ET DIFFICULTÉS POUR AGIR

Un enjeu économique

- Si on se penche sur la mutation du système alimentaire, l'aspect économique est primordial.
- Influence de la grande distribution qui exerce une pression forte pour prendre la main sur ces mutations.

Des incohérences politiques

Une incohérence entre les politiques locales qui cherchent à relocaliser l'alimentation, et la politique nationale qui favorise les échanges internationaux.

Foncier et utilisation des surfaces agricoles

- Une inquiétude sur l'opacité du foncier avec des exploitations qui ne cessent de s'agrandir.
- Confrontation entre les agriculteurs locaux et les citoyens.
- Dans le cadre de PLUi par exemple, utilisation de surfaces agricoles pour le développement du bâti plutôt que de relocaliser l'alimentation.

Un enjeu autour des mobilités

 Une problématique autour des mobilités notamment en milieu rural, et au fait de pouvoir accéder aux producteurs locaux.



www.conseils-de-developpement.fr



Pauline SOUBIEUX - Cheffe de projet

<u>pauline.soubieux@conseils-de-developpement.fr</u>

07 52 05 36 52